

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES



Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

Sylvie LOZANO Immo
Eurl au capital social de 7 500 euros
Siren n° 385 255120 au
RCS de BEZIERS (34500)
Carte professionnelle n° 2006/34/61
délivrée le 27/04/2006 par la
Préfecture de L'Hérault
Adhérent à la Fédération Nationale
de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre
d'Agent Immobilier
portant la mention "Transactions du
Immeubles et Fonds de commerce"
avec "non détention de fonds"

N.B.: le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

www.fnaim.fr

PRES	TATIONS		HONORAIRES TTC1	À LA CHARGE DU
APPAF	RTEMENTS			
Jusqu'à		60 000 €	9 %	ACQUEREUR
De	61 000 ۈ	90 000 €	8 %	ACQUEREUR
De	91 000 ۈ	120 000 €	7 %	ACQUEREUR
De	121 000 ۈ	250 000 €	6 %	ACQUEREUR
D e	251 000 € à	1 000 000 €	5 %	ACQUEREUR
MAISC	N/VILLA			
Jusqu'à		60 000 €	9 %	ACQUEREUR
De	61 000 ۈ	90 000 €	8 %	ACQUEREUR
De	91 000 ۈ	120 000 €	7 %	ACQUEREUR
De	121 000 ۈ	250 000 €	6 %	ACQUEREUR
D e	251 000 ۈ	1 000 000 €	5 %	ACQUEREUR
LOCAI	L COMMERCIA	L (MURS)		
Jusqu'à		60 000 €	9 %	ACQUEREUR
De	61 000 ۈ	90 000 €	8 %	ACQUEREUR
De	91 000 ۈ	120 000 €	7 %	ACQUEREUR
De	121 000 ۈ	250 000 €	6 %	ACQUEREUR
De	251 000 ۈ	1 000 000 €	5 %	ACQUEREUR
FOND	S DE COMMER	RCE		
Jusqu'à		60 000 €	9 %	ACQUEREUR
De	61 000 ۈ	90 000 €	8 %	ACQUEREUR
De	91 000 ۈ	120 000 €	7 %	ACQUEREUR
De	121 000 ۈ	250 000 €	6 %	ACQUEREUR
De	251 000 ۈ	1 000 000 €	5 %	ACQUEREUR
TERRA	AINS À BÂTIR			
Jusqu'à		60 000 €	9 %	ACQUEREUR
De	61 000 ۈ	90 000 €	8 %	ACQUEREUR
De	91 000 ۈ	120 000 €	7 %	ACQUEREUR
De	121 000 ۈ	121 000 €	6 %	ACQUEREUR
De	251 000 ۈ	1 000 000 €	5 %	ACQUEREUR

La remise d'une note

est obligatoire.

 $\ensuremath{\text{N}}^{\circ}\,\text{SIRET}$: 775 698 087 000 19. Toute reproduction est interdite sauf avec accord de la F